

FORMATION DES PERSONNELS DE CONDUITE A L'UTILISATION DU CHRONOTACHYGRAPHE NUMERIQUE

Réf de l'action : ECF T661.PR indice 05 du 30/06/2021 - version de Mendiboure Formation

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'utiliser réglementairement le tachygraphe numérique dans toutes ses fonctionnalités.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tout conducteur routier d'un véhicule de plus de 3.5 tonnes de PTAC soumis au chronotachygraphe électronique,
- Tout conducteur de véhicules pour lesquels la détention d'un permis C ou D est requis, assujetti aux dispositions des règlements (CE) n°561/2006 du 15 mars 2006 et (CE) n°165/2014 du 4 février 2014,
- Moniteurs d'entreprise,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Rappel de la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos,
- Présentation du tachygraphe numérique :
- Fonctionnalités,
- Données de l'appareil,
- Les pictogrammes,
- Les cartes tachygraphiques :
- Utilisations de la carte conducteur,
- Obligations du conducteur,
- Conduite en double équipage.
- Utilisations analogiques et numériques,
- Utilisation de la carte entreprise,
- Obligations de l'entreprise.
- Les impressions tickets,
- Exercices pratiques :
- Lecture et déchiffrement d'un ticket,
- Manipulation du simulateur avec les cartes,
- Programmation des activités manuellement.,
- Sauvegarde et conservation des données.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateurs spécialisés dans les transports.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :
contact agence

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Documentation professionnelle et relative aux matières enseignées,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :
supports pédagogiques

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluation formative et sommative au moyen de cas d'applications.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

Organisme agréé Cf site www.mendiboure-formation.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Nous contacter

HORAIRES

- Cf. site www.mendiboure-formation.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- Nous contacter

